

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

conventions avec les praticiens Question écrite n° 12928

Texte de la question

M. Patrick Hetzel attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation des radiologues français. La radiologie est la spécialité de la médecine qui a le plus progressé au cours des quarante dernières années : elle est devenue la pierre angulaire de la prise en charge diagnostique et thérapeutique de quasiment tous les patients. Mais ces progrès ont un coût : près de 2 millions d'euros pour une IRM, 1,2 million pour un scanner ou 100 000 euros pour un échographe. Maintenir cette qualité d'exercice demande des investissements considérables, alors même que les forfaits techniques sont parmi les plus faibles d'Europe et vont encore être amputés. Les baisses de crédits prévues dans le PLFSS 2013 apparaissent comme une réponse inadaptée pour les radiologues qui craignent une radiologie au rabais, et une véritable perte de chance pour les malades. Non seulement le budget ne permettra pas de renouveler les équipements (IRM et TDM) alors que 15 % d'entre eux ont plus de dix ans, mais il favorisera à terme une radiologie de pointe confinée à quelques grands centres de recherche. Une radiologie de qualité n'est pas un coût mais une source d'économies pour la société ; c'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour revaloriser la radiologie en France.

Données clés

Auteur: M. Patrick Hetzel

Circonscription: Bas-Rhin (7e circonscription) - Rassemblement - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 12928

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 11 décembre 2012, page 7258

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)